

nous le condamnerons ; tout ce qui lui déplaît, nous le répudierons. En fait d'usages, de coutumes, nous chercherons toujours à savoir ce qu'elle pense pour régler nos goûts et nos préférences. Elle aime la pompe et l'éclat dans les cérémonies du culte ; elle encourage les pratiques pieuses, les dévotions ; nous aimerons toutes ces choses. Les incrédules, nous l'avons remarqué sans en être surpris, et les personnes dont la foi est peu affermie et peu intense, affectent presque toujours des goûts différents de ceux de l'Eglise. Nous les plaindrons et nous garderons bien de les imiter. Cette conduite, qui n'a rien de criminel dans le principe, ouvre cependant trop souvent la porte à de graves abus. Les hérétiques ont commencé par là ; ils n'étaient pas du goût de l'Eglise dans les choses de pur conseil ; ils ont fini par n'être pas non plus de son goût dans les affaires de haute importance, et dans les questions même de la foi.

Si les simples désirs de l'Eglise sont des lois, que seront donc ses commandements ? Ils ne seront pas moins sacrés pour nous que ceux de Dieu lui-même. Elle en peut dispenser, elle le fait même quelquefois, tandis qu'elle se saurait toucher avec la même étendue de liberté à ceux que Dieu lui-même a promulgués au Sinaï ; mais c'est la seule différence que nous mettions entre les uns et les autres. Et quand on nous dit que les lois de l'Eglise n'ont été faites que par des hommes, nous savons très bien répondre que, puisque ces hommes sont "les mandataires de Dieu" et tiennent sa place auprès de nous, c'est lui qui nous conduit par eux, et que c'est jusqu'à lui que remonte notre obéissance, quand nous nous inclinons sous leur autorité.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions pour lesquelles vous vous immolez chaque jour sur l'autel.